

Introduction à la science politique, par JEAN MEYNAUD. Un vol., 9 po. x 6, relié, 369 pages — CAHIERS DE LA FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES, LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, boul. Saint-Michel, Paris-V^e, 1959

A. P.

Volume 35, numéro 2, juillet–septembre 1959

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1001481ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1001481ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

P., A. (1959). Compte rendu de [*Introduction à la science politique*, par JEAN MEYNAUD. Un vol., 9 po. x 6, relié, 369 pages — CAHIERS DE LA FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES, LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, boul. Saint-Michel, Paris-V^e, 1959]. *L'Actualité économique*, 35(2), 361–362. <https://doi.org/10.7202/1001481ar>

Tous droits réservés © HEC Montréal, 1959

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

conclusions pratiques dans lesquelles l'auteur montre comment un tel impôt convenablement bâti et appliqué peut être une solution aux pressants problèmes fiscaux des pays sous-développés.
Camille Martin

Introduction à la science politique, par JEAN MEYNAUD. Un vol., 9 po. × 6, relié, 369 pages. — CAHIERS DE LA FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES, LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, boul. Saint-Michel, Paris-V^e, 1959.

La science politique, nous dit l'auteur, fut longtemps soumise à ses «vieux maîtres». Des générations ont posé que Platon n'était pas dépassé; d'autres se sont réclamées de Montesquieu, de Jean-Jacques Rousseau ou de Machiavel. Or il devient impossible de ne pas admettre que *Le Prince* a vécu et, dans le cadre de nos institutions modernes, a perdu sa place, puisqu'il y a perdu le pouvoir de dicter aux masses sa volonté arbitraire. En outre, la diversification des institutions politiques existantes ne permet pas les généralisations faciles. Ce qui est valable pour la Suisse ne l'est pas pour les États-Unis, bien que dans les deux cas, il s'agisse de fédérations. La monarchie favorisait certaines règles générales; entre dynasties existaient, après tout, des liens de parenté incontestables. Les réactions des démocraties sont désormais beaucoup plus imprévisibles.

Si la science politique acquiert graduellement droit de cité, elle est d'autant plus difficile à établir qu'elle pose des problèmes graves. Ainsi la science doit être, en principe, libérée de l'élément passionnel, alors que la politique tend à fausser les jugements. Il s'agit néanmoins de s'attacher au domaine du concret en étudiant le fonctionnement des institutions en vigueur et des groupes qui exercent sur elles des pressions. Ensuite, il faudra observer le comportement sociologique des nations pour comprendre les motifs des groupes politiques existants.

Les recherches dans le domaine politique sont particulièrement difficiles à effectuer, à cause des difficultés de disposer de sources suffisantes, quand ce ne serait que pour des motifs de sécurité nationale. L'analyse statistique, le comptage, l'échantillonnage, des enquêtes minutieuses, laissent entrevoir cependant de vastes possibilités.

Il est incontestable que la science politique ne peut être envisagée comme totalement indépendante; elle sera toujours liée avec la sociologie, le droit et l'économie. La démographie, l'histoire et la géographie ne peuvent non plus être ignorées du théoricien, mais l'essentiel consiste à établir un rapport valable entre toutes ces études. En outre, il est fondamental de comprendre au départ que la science politique ne doit pas être considérée comme une sorte de livre de recettes dans lequel les gouvernements puiseront des leçons, mais comme un effort de recherches et d'études qui permettra de rassembler et d'expliquer les expériences passées et présentes sous une forme aussi objective que possible. Quelle est la répartition du pouvoir, s'effectue-t-elle selon le schéma institutionnel en vigueur dans un pays donné? Voici les questions qu'il s'agit de clarifier.

Et l'auteur de l'ouvrage conclut que la science politique est une science de l'avenir. En attendant, elle doit surtout tendre vers l'exactitude et «ne rien avancer qu'elle ne soit en mesure d'établir».

Le livre de Jean Meynaud représente, dans le cadre européen, un effort original et valable dans un domaine qui jusqu'à date est resté enfermé dans le cadre trop rigide des disciplines anciennes et n'a pas son droit d'être en tant que science particulière. Aux États-Unis cependant, la science politique a déjà une histoire, ainsi qu'en témoigne Jean Meynaud lui-même, qui collige une importante bibliographie de ces efforts. A. P.

Democracy in the Dominions (A Comparative Study in Institutions), par ALEXANDER BRADY. Un vol., 6 po. × 9¼, relié, 614 pages. — UNIVERSITY OF TORONTO PRESS, Toronto 5, Ontario, 1958. (\$7.95).

Cette troisième édition d'une étude comparative des quatre premiers «Dominions» du Commonwealth dans l'ordre chronologique et des seuls qui, à l'apparition de l'ouvrage, avaient conquis l'indépendance officielle dans le cadre de l'Empire britannique, a cela de neuf qu'elle présente les quelques changements dans la structure politique des quatre pays en question, soit le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud, survenus au cours des six dernières années. À la vérité, le besoin de retouche ne se faisait réellement sentir que dans le cas de l'Afrique du Sud, à la suite des amendements importants introduits par les Nationalistes dans l'armature constitutionnelle entre 1952 et 1956, encore que même là il n'y ait guère lieu de parler de changements structureaux fondamentaux.

Dans l'ensemble, les choses en sont donc restées à peu près à ce qu'elles étaient et c'est le même tableau que cette troisième édition reproduit. Les quatre pays continuent de vivre sous le régime parlementaire, d'institution britannique, adapté au cadre historique et au milieu physique. S'ils sont témoins de profonds changements comme conséquence de l'introduction de techniques nouvelles dans l'industrie, l'agriculture, la découverte et la mise en valeur de ressources naturelles avec les effets que cela suppose en particulier sur l'urbanisation, les aspirations au bien-être matériel, les relations entre gouvernements et gouvernés, il n'en reste pas moins qu'en somme, dans leur prospérité et leur croissance, ces pays ne font que partager une expérience commune qui, en dépit de quelques difficultés, ne modifie en rien l'orientation de leur évolution politique normale.

Le ciel de l'Afrique du Sud est évidemment moins serein. Là, du point de vue du fonctionnement des institutions parlementaires dans la tradition britannique, les nationalismes menacent le climat de dangereuses perturbations. Ce qui aggrave encore la situation, c'est que dans le contexte actuel, toute forme de discrimination sociale a ses répercussions en politique internationale. Mais ne versons pas dans la spéculation, car cet ouvrage se borne à l'exposé des faits.

Camille Martin